



# Les compétences des communes dans l'accueil et l'intégration des étrangers

Thomas Facchinetti, conseiller communal – mai 2017

1



## Fondements

Niveaux	
National	Politique suisse de migration et d'intégration
Cantonal	Constitution – Lois / Politique cantonale d'intégration <i>Loi NE sur l'intégration et la cohésion multiculturelle</i>
Communal	Règlementation – Directives Programme politique de législature Concept & stratégie
Européen - International	Programme des Cités interculturelles du Conseil de l'Europe / Cities of migration /Autres

2



## Attentes du droit fédéral et cantonal vis-à-vis des communes

- Art. 4 Letr: *L'intégration vise à favoriser la coexistence des populations suisses et étrangères*
- Art. 53 Letr: *Encouragement de l'intégration*
  - *Tâches transversales CH-Cantons-Communes*
  - *Créer conditions propices à l'égalité et la participation vie publique*

3



## Attentes du droit fédéral et cantonal vis-à-vis des communes

- Art. 53 Letr: *Encouragement de l'intégration (suite)*
  - *Apprentissage de la langue, promotion intégration professionnelle, prévention santé, compréhension mutuelle*
  - *Implication des partenaires sociaux, organisations d'étrangers & ONG*
- Convention CH – Canton PIC:
  - ***participation à la mise en œuvre des programmes cantonaux d'intégration***

4



## Axes fondamentaux en débat

- Finalité coexistence / cohésion sociale / multiculturelle?
  - *par assimilation unilatérale*
  - *par intégration interculturelle et non discrimination*
- Public visé ?
  - *Selon classification administratives ou catégories sociales*
  - *Toute personne habitant la commune, suisse et étrangère, sans distinction de statuts de séjour, mais ajustement selon la perspective d'un séjour provisoire ou durable en Suisse*
- Collectivités issues de la migration?
  - *Individus – groupements/associations*
  - *Soutien à l'expression, coopération et partenariats*

5



## Buts possibles d'une politique d'intégration communale

- Favoriser la cohésion sociale, l'égalité de dignité et le bien-être de toute personne vivant dans la commune, par des relations harmonieuses et la compréhension mutuelle
- Encourager l'intégration interculturelle et la non-discrimination de toutes et tous
- Renforcer la participation de toute personne vivant dans la commune

6



## Politique communale d'intégration: *stratégie / concept de cité interculturelle*

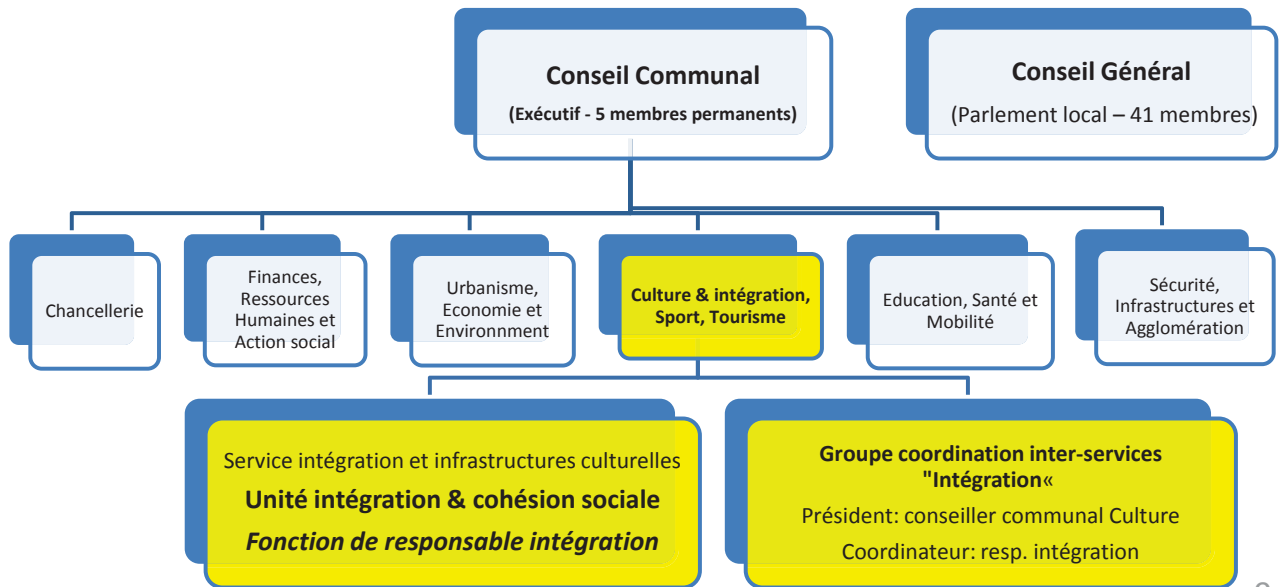
- Principes et valeurs : démocratie libérale, sociale et pluraliste, respect de la Constitution et lois
- Intégration interculturelle dans le respect des droits humains fondamentaux et de la laïcité
- Adapter les institutions et services à une population diverse
- Favoriser la mixité socioculturelle dans les institutions et les espaces publics
- Résoudre les conflits interculturels par la médiation et un débat public transparent
- Pédagogie de l'ouverture et de la compréhension mutuelle



## Tâches communales en matière de politique d'intégration des étrangers

- Accueil, information & orientation adéquate des personnes qui s'installent dans la commune
- Promouvoir engagement, solidarité & responsabilité citoyenne
- Rendre compréhensibles les choix fondamentaux de la commune
- Valoriser les lieux débats & d'expression civique simples d'accès
- Assurer l'intégration sociale et interculturelle des personnes de tout âge, notamment dans les quartiers, en s'appuyant sur la participation des habitants, les infrastructures sociales, sportives et culturelles existantes

# Coordination organisationnelle indispensable: exemple de la Ville de Neuchâtel



# Organisation

Domaine spécifique – Ex. Neuchâtel <i>Direction culture &amp; intégration</i>	Domaines transversaux
Accueil des nouveaux arrivants	Aménagement du territoire & urbanisme
Information & communication	Logement
Promotion citoyenneté	Accueil enfance, éducation & formation
Programmes d'intégration	Culture et sport
Coordination verticale & horizontale	Politique de la jeunesse & vieillesse
	Politique sociale
	Développement économique
	Mobilité
	Sécurité
	Droit de vote et naturalisation

# Mise en œuvre: 3 exemples de la Ville de Neuchâtel

11

## Accueil des nouveaux arrivants

- Information, orientation et communication
  - **Remise de la charte de la citoyenneté cantonale**
- Messages et réception de bienvenue officiels
  - **Interprètes présents, 10 langues**
- Promotion des programmes d'intégration & cours de langues
- Visite guidée de la Ville
  - **Lieux utiles & insolites**



12

# Promotion de la citoyenneté

- Promotion du droit de vote
- Easy vote
- Mise à disposition de locaux & espaces d'expression
  - Ex. Associations Papillon, Balkon & Amar
- Soutien au projets d'intégration interculturel
- **Prix annuel de la citoyenneté**



13

# Politique culturelle

## Buts

- ✓ **Qualité de vie par une culture et création artistique vivantes**
- ✓ **Arts et pensée en interaction**
- ✓ **Appartenances et cohésion sociale renforcée**

## Priorités financement

1. Projets qui traitent de faits de société, de cohésion & conflits sociaux, de participation citoyenne
2. **Projets de création artistique pluridisciplinaire et/ou interculturelle**
3. Projets coordonnés avec d'autres actions culturelles
  - Exemples musées /Jardin botanique – ONG – Groupements migrants

14

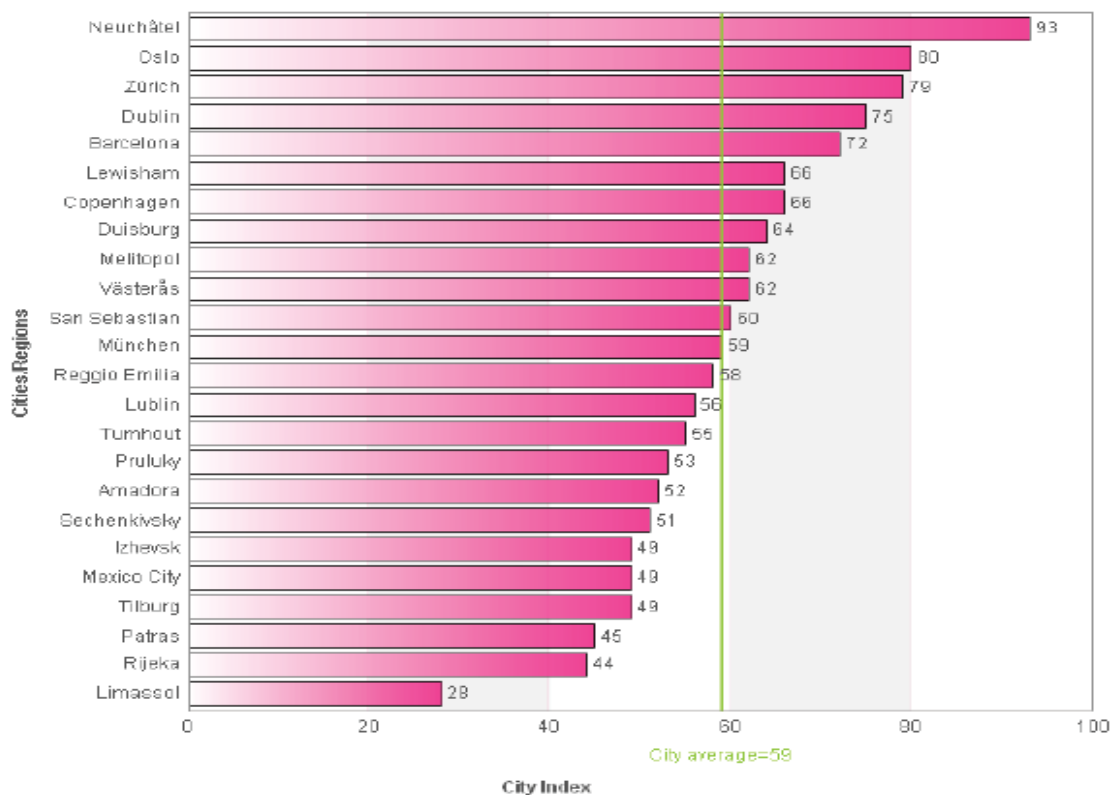
# Quels effets?

## Importance d'évaluer et d'adapter les stratégies publiques

15

2009

## Résultats comparatifs européens



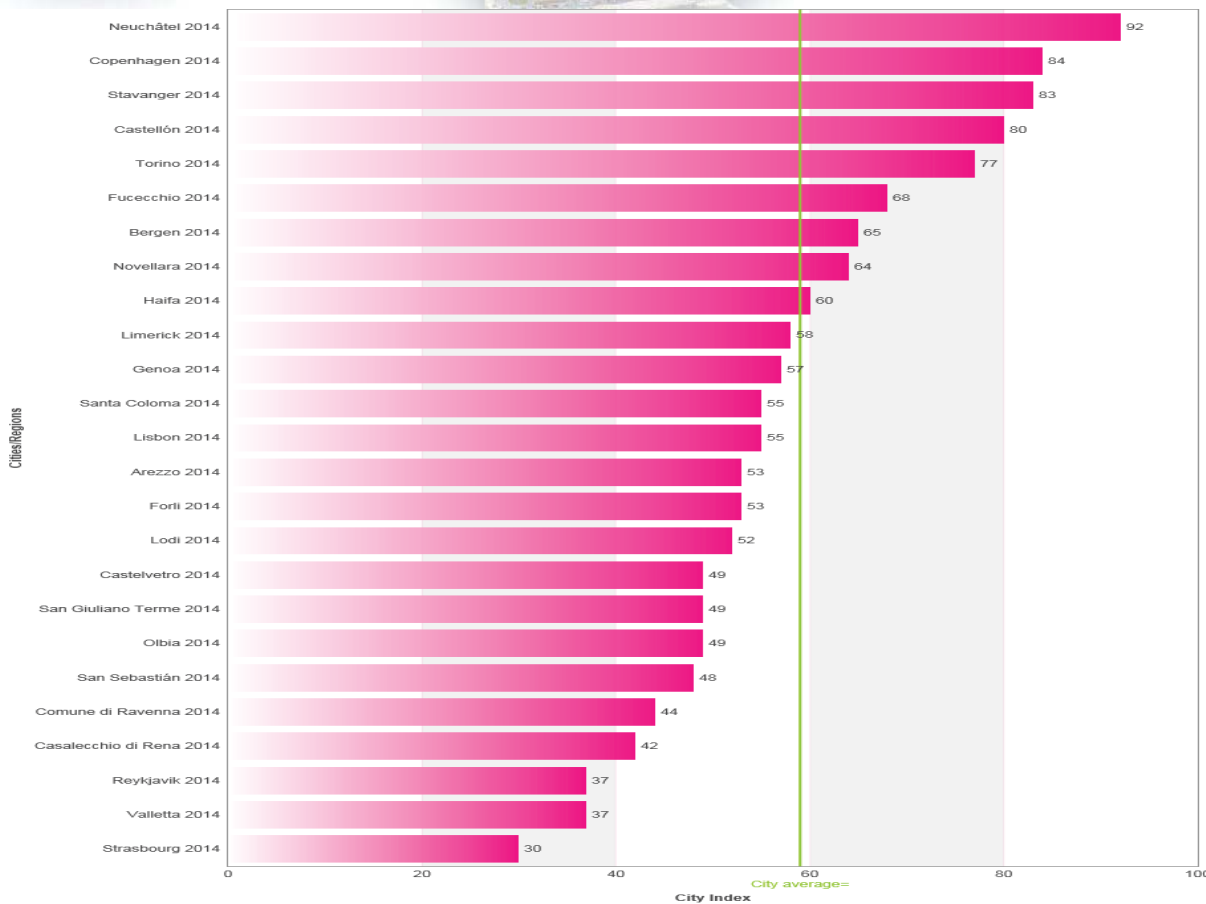




2014



Politique d'intégration et de cohésion multiculturelle



# Vivre ensemble - Notre destin lié aux uns et aux autres

Politique d'intégration et de cohésion multiculturelle





*... fin, ende, fine, end, son,  
payan, nehaya, konets, konieck...*

